



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
12 septembre 2007

Original : français

---

**Note verbale datée du 11 septembre 2007, adressée  
au Président du Conseil de sécurité par la Mission  
permanente du Tchad auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

La Mission permanente de la République du Tchad auprès des Nations Unies présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et a l'honneur de lui faire parvenir le texte de la lettre reçue de M. Ahmad Allam-Mi, Ministre des relations extérieures de la République du Tchad, pour attribution et circulation comme document du Conseil (voir annexe).



**Annexe à la note verbale datée du 11 septembre 2007  
adressée au Président du Conseil de sécurité  
par la Mission permanente du Tchad  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous notifier par la présente que le Gouvernement tchadien accueille avec satisfaction les nouvelles recommandations du Secrétaire général des Nations Unies, contenues dans son rapport du 10 août 2007, pour le déploiement d'une présence internationale dans l'est du Tchad destinée à contribuer à la protection des réfugiés, des personnes déplacées et des populations civiles en danger, à faciliter la fourniture de l'assistance humanitaire et à créer les conditions en faveur d'un effort de reconstruction et de développement dans cette zone.

Le Gouvernement tchadien confirme son intention de mettre en place, avec le soutien des Nations Unies, une police tchadienne pour la protection humanitaire.

Le Gouvernement tchadien exprime le souhait que les éléments internationaux envisagés dans le cadre du concept présenté par le Secrétaire général puissent se déployer dès que possible. Il se déclare disposé à faciliter ce déploiement.

À l'issue d'une période de six mois, le Gouvernement tchadien examinera, avec les Nations Unies et l'Union européenne, les premiers résultats de cette présence en vue de préparer la reprise, six mois plus tard, si cette évaluation en confirme le besoin, de l'opération de l'Union européenne par d'autres contingents, dans le cadre des Nations Unies et avec l'accord du Tchad.

Le Gouvernement tchadien appelle la communauté internationale, les organismes des Nations Unies et les bailleurs à lui apporter un soutien accru dans ses efforts en faveur du redressement économique et du développement des régions de l'est du Tchad.

Le Gouvernement tchadien vous serait obligé de bien vouloir faire circuler la présente comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Ahmad **Allam-Mi**